

Préface

Marcel Mauss : l'intellectuel

Lorsque j'ai entrepris, au début des années 1990, la recherche qui devait conduire à la rédaction de mon ouvrage sur *Marcel Mauss* (Fayard, 1994), je savais que Marcel Mauss avait été un militant socialiste fort actif dans le mouvement coopératif, mais j'ai été surpris par l'ampleur de son engagement sur le seul plan de l'écriture : des textes dans *Le Mouvement socialiste* à ses essais sur le bolchevisme et à son manuscrit sur *La Nation* en passant par ses articles dans *L'Humanité* et dans *Le Populaire*. Derrière le sociologue, je découvrais le journaliste, l'intellectuel qui cherche à lier la réflexion et l'action. Au moment de l'impression de l'ouvrage, j'ai voulu ajouter un sous-titre, « Le savant et le militant ». L'éditeur, Olivier Bétourné, a refusé : « Ça fait gnanngnan, et être militant, ce n'est plus aujourd'hui très à la mode. » Au lieu de militant, j'aurais pu dire « citoyen » : c'est ainsi qu'on interpellait M. Mauss dans les assemblées politiques. Si mon ouvrage a représenté un apport original à l'histoire de la sociologie et de l'anthropologie, ce n'est pas seulement par la présence de nombreuses informations nouvelles sur la vie de M. Mauss (et de ses proches collaborateurs), mais aussi par la mise en évidence du lien très étroit entre l'œuvre et l'engagement politique de celui qu'on présente le plus souvent comme le neveu de Durkheim.

Puis il y a eu en 1997, toujours chez Fayard, l'édition des *Écrits politiques* de Marcel Mauss : plus de 800 pages. Sur la couverture, on retrouve comme illustration la carte de correspondant-rédacteur de M. Mauss au journal *L'Humanité*. Ces textes permettent de voir l'évolution de la pensée politique de M. Mauss,

qui, jeune étudiant, était membre du Groupe des étudiants socialistes et du Parti ouvrier. Comment le neveu de Durkheim a-t-il pu être marxiste ? M. Mauss s'est rapproché, on le sait, de Jean Jaurès et, comme lui, il a cherché à définir les fondements d'un socialisme humaniste. En raison de son grand intérêt pour la coopération, on pourrait aussi parler, comme l'a fait Jean-Claude Filloux pour Durkheim, de socialisme autogestionnaire. Il est aujourd'hui plus « convenable », comme le fait Sylvain Dzimira, de parler de socialisme associatif. Tout étiquetage comporte cependant ses limites : le « mouvement social » auquel adhère M. Mauss est un mouvement qui vient non seulement d'« en bas » (coopération, etc.), mais aussi d'« en haut » (nationalisation, etc.). M. Mauss s'est certes activement impliqué dans le mouvement coopératif, il a même fondé une boulangerie coopérative, mais il ne faut pas en faire trop rapidement un prophète de ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie solidaire.

La parution des *Écrits politiques* de Marcel Mauss n'a eu qu'un faible impact dans les médias, tout se passant comme si les nombreux textes qu'il avait écrits n'offraient plus qu'un seul intérêt historique. On peut donner diverses explications à ce silence : M. Mauss n'a jamais été un homme politique de premier plan, et il n'a pas publié de grands ouvrages de réflexion ou d'analyse politique. J'avais pourtant espéré que la découverte des textes de M. Mauss, nombreux, souvent courts, très épars, pourrait permettre un renouvellement du socialisme à un moment où le socialisme en France cherchait (déjà) à « se refonder ».

Face à Mauss-le-militant, la question que je me posais était à peu près la même que celle que soulève ici Sylvain Dzimira : est-il légitime de s'engager lorsqu'on est un savant ? Oui, affirme Marcel Mauss au tournant du siècle dernier, mais c'est en homme de science qu'il convient de le faire. Cette nouvelle conception de la responsabilité du savant, c'est celle de l'intellectuel (qui naît au moment de l'affaire Dreyfus). L'époque est trouble : attentats anarchistes, montée du mouvement socialiste, etc. Émile Durkheim aussi s'implique, mais, à la différence de son neveu, il demeure à l'extérieur des partis politiques. L'une de ses grandes préoccupations est de défendre l'autonomie du monde universitaire, alors si fragile. S'il lui revient d'éclairer les grands enjeux sociaux et politiques, le scientifique ne saurait, selon Durkheim, renoncer, en élargissant son public, aux principes qui le guident dans l'exercice de son métier : probité, rigueur, refus du prophétisme.

Marcel Mauss incarne la figure de l'intellectuel militant, et son œuvre semble avoir, comme le souligne Sylvain Dzimira, un caractère indissociablement positif et normatif. C'est le cas de son admirable étude du bolchevisme, qui propose, faut-il le rappeler ?, une analyse sociologique spécifiquement durkheimienne du changement : évolution plutôt que révolution, refus de la violence et de toute gestion politique par décrets, perspective associative privilégiant l'existence, entre l'État et les individus, de niveaux intermédiaires.

Pour une large part, les travaux de Marcel Mauss – je pense à ceux qui se rapportent à la magie et à la religion – demeurent proprement scientifiques. De plus, lorsqu'il s'engage dans le domaine du normatif pour dire aux sociétés si elles font bien de poursuivre dans la voie qu'elles ont choisie, il le fait avec prudence en ajoutant, comme on le voit dans son *Essai sur le don*, une partie qui se distingue du texte principal et qui se présente comme une conclusion « de morale et de politique ».

Faut-il faire de ce fameux *Essai sur le don* le texte pivot de l'œuvre et de la vie politique de Marcel Mauss ? Sylvain Dzimira le croit, qui fait preuve d'une grande maîtrise de l'œuvre de M. Mauss, en particulier de ses écrits politiques, et qui réussit à développer une argumentation solide et claire. Il y a, il est vrai, une continuité entre la première étude de Marcel Mauss – en collaboration avec Henri Hubert sur le sacrifice (1899) – et l'*Essai sur le don* (1925). Cependant, l'œuvre de M. Mauss comprend des textes qui portent sur des thèmes fort divers : la magie, la religion, les variations saisonnières, la notion de personne... Sans oublier les très nombreux comptes rendus qu'il publie dans *L'Année sociologique*. Par sa manière même de travailler, M. Mauss est un touche-à-tout, et il préfère les esquisses aux ouvrages systématiques.

Les choix que fait Sylvain Dzimira le conduisent à rechercher la cohérence dans l'œuvre de M. Mauss et aussi à privilégier, dans ses engagements politiques, certains thèmes et aussi certaines périodes. Marcel Mauss fonde en 1925, avec Lucien Lévy-Bruhl et Paul Rivet, l'Institut d'ethnologie de Paris. Quelles sont ses positions face à la colonisation ? Dans le même mouvement où il critique la présence des diplomates et des militaires français au Maroc, il forme de futurs administrateurs des colonies qui, espère-t-il, seront plus « éclairés » et sauront connaître et respecter la culture des peuples dont ils auront la responsabilité administrative. Et que dire de la longue série des

articles que M. Mauss publie dans *Le Populaire* et qui portent sur « les changes » ? Les changes ou l'échange ? pourrait se demander celui qui n'a pas bien lu ou écouté...

Force est de reconnaître que la vie de M. Mauss, y compris en politique, n'a pas toujours été facile : au lendemain de la première guerre, l'« héritier » qu'il était n'est parvenu à éditer que deux volumes de *L'Année sociologique* (1925 et 1927) ; il n'a pas non plus réussi à terminer les deux essais politiques qu'il avait entrepris d'écrire, l'un sur le bolchevisme et l'autre sur la nation. Et en politique, de grandes déceptions : il a été confronté, dans les années 1920, à la scission du mouvement socialiste français avec la création du Parti communiste français puis, dans les années 1930, à la dérive à droite d'une partie de ce même mouvement socialiste sous le leadership de son ami Marcel Déat. Enfin, deux grandes guerres, ce fut trop ! Ces deux grandes catastrophes ont été des tragédies pour l'Europe ; elles ont été, pour M. Mauss, de terribles épreuves. On peut regretter que Sylvain Dzimira se soit peu attardé à la période de la montée du fascisme. Il est vrai que M. Mauss a peu écrit pendant ces années-là, mais il s'est engagé dans le mouvement antifasciste et il a cousu lui-même sur son grand manteau noir l'étoile jaune. Aussi optimiste et lucide fût-il, il n'a pu que désespérer des hommes, surtout des politiciens... Socialisme et nationalisme : ce furent les deux grands enjeux de l'époque, mais qui, lorsqu'ils furent réunis, ont été à la source de tous les malheurs.

Toute actualisation de la pensée d'un auteur comporte ses risques. Il est fort prévisible que la lecture que Sylvain Dzimira propose de la pensée politique et sociale de M. Mauss va susciter des controverses. Certains lui reprocheront d'avoir systématisé une pensée ennemie du systématisme ; d'autres l'accuseront d'avoir tiré Marcel Mauss du côté de *La Revue du MAUSS* pour en légitimer les positions politiques actuelles ; d'autres enfin pourront regretter de ne pas trouver un ouvrage d'histoire ou de sociologie des idées. Mais une chose est certaine : après avoir lu ce livre, on ne pourra plus ignorer les écrits politiques de Marcel Mauss.

Marcel FOURNIER

Introduction

« Au fond, ce sont plutôt des questions que nous posons [...] plutôt que nous ne résolvons un problème et ne rendons une réponse définitive. Il nous suffit pour le moment d'être persuadé que, dans cette direction, on trouvera de nombreux faits. »

Marcel MAUSS, *Essai sur le don* (1923-1924)
[1995a, p. 274].

Tout étudiant en sociologie ou en philosophie connaît, au moins de nom, les deux célèbres conférences de Max Weber, « La profession et la vocation de savant » (*Wissenschaft als Beruf*) et « La profession et la vocation de politique » (*Politik als Beruf*), très généralement réunies sous un titre commun : *Le Savant et le politique*¹. Dans une optique néokantienne, il y défend fermement la thèse de l'irréductibilité foncière de ces deux vocations soumises à des exigences opposées. Savant ou politique, il faut choisir. Non que l'homme politique soit dispensé de recourir à des analyses scientifiques, pas plus qu'il n'est interdit au savant de se livrer à des activités politiques – et d'ailleurs Weber lui-même ne s'en est pas privé. Mais ce qui est interdit au savant – et plus spécifiquement au spécialiste en science sociale, davantage soumis que d'autres à la tentation par la nature même de son objet – comme au professeur, c'est de prétendre déduire des conclusions éthiques ou politiques de

1. Cf. la nouvelle traduction annotée de Catherine Colliot-Thélène : Max Weber, *Le Savant et le politique*, La Découverte/Poche, Paris, 2003.

ses recherches proprement scientifiques. De parler morale ou politique au nom de la science. Car s'il est illusoire de croire que le savant puisse totalement s'affranchir de ses propres valeurs, de cette orientation par rapport aux valeurs (*Wertbeziehung*) qui détermine le choix de l'objet d'étude auquel il va s'intéresser et qui en quelque sorte le structure à l'avance, il l'est encore plus d'espérer que la connaissance scientifique puisse en tant que telle aider à fonder des valeurs ultimes. Ces dernières, précisément parce qu'elles sont ultimes, ne peuvent pas procéder d'un choix rationnel. Entre ce qui est et ce qui devrait être, entre le *is* et le *ought to*, entre le *sein* et le *sollen*, entre connaître (*erkennen*) et juger (*beurteilen*), il existe un hiatus insurmontable. La science n'a donc pas de sens « puisqu'elle ne donne aucune réponse à la seule question qui nous importe : que devons-nous faire ? Comment devons-nous vivre ? » [Weber, 1959, p. 92].

Le devoir propre au savant, inhérent à sa vocation, est donc selon Weber celui de la fameuse « neutralité axiologique » (*Wertfreiheit*). Il n'est nullement certain que M. Weber y ait totalement cru et s'y soit effectivement tenu. Il est plutôt probable, à l'inverse, que son extraordinaire fécondité scientifique ait procédé très largement de son investissement normatif et du questionnement éthique qui traverse plus ou moins souterrainement toute son œuvre. Mais il ne fait pas de doute que cet impératif de neutralité éthique soit devenu l'article de foi premier des tables de la loi qui régissent l'enseignement et la recherche en science sociale. C'est de son respect ou de son adoration que les *social scientists* tirent le plus souvent leur fierté professionnelle et leur identité. À la science, la connaissance et les faits, aux philosophes, aux essayistes ou aux religieux, la morale et les valeurs, fait-on croire très systématiquement dans les départements ordinaires de sociologie, d'anthropologie, de science économique ou d'histoire.

Cette vulgate est bien connue. Au point qu'on en oublie souvent tous les auteurs, toutes les écoles ou tous les courants importants qui refusent de se plier à cet impératif d'asepsie normative qu'ils tiennent, dans des proportions et selon des arguments variables, à la fois pour impossible à respecter et/ou stérile. L'école la plus connue en ce sens n'est rien moins que l'école sociologique française dont le point de vue, radicalement opposé à celui de M. Weber, est formulé avec une netteté toute particulière par son fondateur et champion principal, Émile

Durkheim. Ce qui empêche de bien saisir cette opposition, c'est que Durkheim est tout aussi catégorique que Weber quant à la nécessité de séparer radicalement jugement de fait (ou de réalité) et jugement de valeur. C'est bien pour y parvenir qu'il insiste autant, comme on sait, sur l'obligation de se débarrasser de toutes les prénotions. Mais, héritier revendiqué de la longue tradition du positivisme français, de Saint-Simon et de Comte – et, dans son sillage ou parallèlement à lui, de tout le socialisme français du XIX^e siècle –, il revendique hautement la légitimité de la science sociale à éclairer les champs de la morale et de la politique, voire à les fonder scientifiquement. Dans la préface à son premier grand ouvrage, *De la division du travail social*, il écrit : « De ce que nous nous proposons avant tout d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à l'améliorer : nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers : c'est, au contraire, pour nous mettre en état de mieux les résoudre » [Durkheim, 1967, p. xxxviii-xxxix]. Ou bien : « De même que la science des choses physiques nous permet de redresser celles-ci, la science des faits moraux nous met en état de corriger, de redresser, de diriger le cours de la vie morale » [Durkheim, 1974, p. 87]. Et encore, contre son rival honni, Gabriel Tarde : « C'est ne pas y croire [à la science] que de la réduire à n'être qu'un amusement intellectuel, bon tout au plus à nous renseigner sur ce qui est possible et impossible, mais incapable de servir à la réglementation positive de la conduite » [Durkheim, 1975, p. 180].

La science sociale, la sociologie, doit donc servir non seulement à connaître ou à interpréter la réalité sociale objective, mais aussi à la transformer et à l'amender. En cherchant en son tréfonds, dans son immanence – c'est là tout le paradoxe de la tâche – les normes transcendantes qui devront s'imposer à elle pour éviter qu'elle ne s'affaisse en quelque sorte sur elle-même. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de l'échec ou de la réussite de Durkheim en la matière. Observons seulement que là où son contemporain Weber sépare radicalement, au moins en principe, les figures du savant et du politique, Durkheim ne les réconcilie, toujours en principe, que sur un mode encore assez partiel et particulier : c'est au savant de dire ce qui est et d'indiquer en somme au politique ce qui devra devenir les

principes de son action. Du savant au politique, la relation est largement à sens unique².

L'intérêt à la fois épistémologique et pratique considérable de l'œuvre de Marcel Mauss – qui n'a jamais été envisagée, nous semble-t-il, sous cet angle – est qu'elle incarne un troisième type de mise en œuvre possible du rapport entre le savant et le politique. M. Mauss, qui partage les mêmes préoccupations que son oncle et maître Durkheim, peut sembler beaucoup moins spéculatif, théoricien et doctrinaire que lui. Infiniment soucieux de concret et ennemi des grandes généralisations abstraites, il fait au premier abord figure de savant empiriste qui se soucie d'abord de collationner faits et données. Il apparaît donc beaucoup plus conforme à l'idéal de neutralité axiologique qui domine aujourd'hui. Il ne se présente pas d'emblée comme un chef d'école scientifique qui serait aussi et d'emblée un maître à penser éthique et politique. Pourtant, à y regarder de plus près, on constate que toutes ses prises de position politiques sont immédiatement cohérentes avec ses analyses scientifiques et que, réciproquement, son œuvre proprement scientifique n'est pleinement intelligible qu'à la lumière de ses engagements moraux et politiques. Il n'est pas tantôt savant et tantôt politique, sur deux registres prétendument distincts à la manière de M. Weber. Il n'est pas d'abord savant et ensuite seulement politique, à la manière supposée de Durkheim. Non, M. Mauss est indissociablement savant *et* politique. On se propose de montrer ici comment il l'est, et pourquoi cette posture si fréquemment stigmatisée en science sociale est en fait la bonne.

La position qui anime cet ouvrage est donc assez simple, même si elle reste très controversée : elle est très largement celle de la tradition sociologique française, clairement exprimée, on l'a vu, par Durkheim pour qui « la science peut nous aider à trouver le sens dans lequel nous devons orienter notre conduite, à déterminer l'idéal vers lequel nous tendons confusément » [Durkheim, 1996, p. xxxix]. Disons-le tout net : si ce point de vue a été au cœur de « l'ambition sociologique³ » des classiques de la discipline, aujourd'hui, celui qui ose lui trouver encore une once de pertinence risque fort de passer au mieux pour un original qui fait sourire et au pire pour un personnage peu

2. Pour plus de détails sur cette opposition épistémologique entre Durkheim et Weber, cf. Alain Caillé [1997, p. 39-54].

3. Comme le montre si bien Christian Laval dans *L'Ambition sociologique* [2002].

fréquentable, se parant des oripeaux de la science pour mieux faire valoir de manière frauduleuse ses opinions politiques ou idéologiques. En aucun cas, il ne doit pouvoir prétendre faire partie de la communauté des sociologues. Nous pensons au contraire que la sociologie a beaucoup à gagner à renouer avec son ambition première. Et tout d'abord, celle de donner du sens. Ce sens qui lui fait défaut à tel point que la sociologie ne parle plus à grand monde, sinon aux sociologues eux-mêmes – et encore...

Nous mettons ainsi sur la table des sociologues la question de la pertinence de cette ambition de faire marcher de concert science et politique en soutenant que Marcel Mauss, neveu et fils spirituel de Durkheim, est parvenu à la réaliser, ou du moins a ouvert en ce sens une voie qui mérite d'être examinée de plus près, car il a en effet réussi à tenir ensemble les deux bouts du savoir et de la morale, sans sombrer ni dans le dogmatisme ni dans le scientisme. Chez lui, la quête de la morale est au cœur de la quête du savoir : découvrir à l'aide de matériaux anthropologiques le « roc » de la « morale éternelle », telle est la préoccupation centrale qui apparaît au grand jour dans son *Essai sur le don*. Et, réciproquement, la recherche de la connaissance est au cœur de l'interrogation morale : pour lui, les batailles politiques à mener en direction du souhaitable doivent s'arrêter aux portes du possible, compte tenu de la connaissance que l'on a des faits et des hommes. Nous verrons plus précisément que les textes anthropologiques et scientifiques de M. Mauss s'éclairent à la lumière de ses écrits politiques et, symétriquement, que ses engagements politiques pour le pacifisme et en faveur d'un socialisme démocratique et associationniste aux côtés de Jean Jaurès – dont il a été l'ami intime et le bras droit – sont en pleine cohérence avec son œuvre scientifique.

On peut comprendre, bien sûr, les réticences que suscite cette tentative *a priori* inconfortable de réconcilier le savoir et la morale, ou encore la science et le politique. Elle soulève aussitôt des questions redoutables : dans le domaine des sciences sociales, qu'est-ce donc qu'un énoncé scientifique ? Quel(s) critère(s) se donner pour évaluer sa pertinence ? Quel est l'intérêt de l'activité scientifique, théorique ? Le seul travail scientifique positif doit-il suffire à faire sens par lui-même, comme le pense Weber, ou bien ne prend-il sa pleine signification qu'à nous éclairer sur les orientations que doit prendre notre société, comme le suggère Durkheim ? Ce sont quelques-unes des questions

que nous soulevons ici. Nous n'y répondrons pas. Nous nous contenterons d'interroger la pertinence de l'ambition sociologique première et la possibilité de renouer avec elle, en nous intéressant donc à l'auteur qui nous semble l'avoir incarnée au mieux : Marcel Mauss.

Soulignons dès à présent cependant que, là où nous voyons une belle réussite, d'autres voient un échec retentissant. Par exemple, dans son dernier ouvrage, *L'Intérêt souverain* [2006], Frédéric Lordon, l'un des animateurs de l'école de la régulation en économie, veut bien reconnaître que les sciences sociales sont orientées normativement du fait de leur condition historique, et aussi des projets qui les sous-tendent plus ou moins consciemment. Mais il conteste que M. Mauss soit parvenu à trouver « la bonne distance » entre l'exigence scientifique et le souci éthico-politique, notamment dans la conclusion de son *Essai sur le don* qu'il trouve « singulièrement abîmée » par le poids de ses opinions politiques⁴ [Lordon, 2006, p. 20]. Marcel Mauss serait-il donc coupable d'avoir « abîmé » la science ?

Marcel Mauss, un auteur majeur de la sociologie française

Après avoir été assez largement oublié ou marginalisé, M. Mauss commence depuis une dizaine d'années à retrouver une place plus juste dans la sociologie française, même s'il n'est pas (encore) au panthéon des « sociologues classiques », aux côtés des Saint-Simon, Comte, Marx, Weber et Durkheim. En France, des ouvrages lui sont désormais intégralement consacrés [Karsenti, 1994, 1997 ; Tarot, 1999, 2003]. Ce récent regain d'intérêt dépasse nos frontières hexagonales. Après avoir été quasiment ignoré dans les pays anglo-saxons⁵, il commence à y devenir l'objet d'un véritable intérêt, même si le mouvement est

4. Et pourtant M. Mauss « s'en est plutôt mieux tiré que ses successeurs », remarque-t-il [*ibid.*], et notamment que les MAUSSiens [pour les non-initiés : ceux qui se situent dans la mouvance du M.A.U.S.S., Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales, *NdÉ*]. Leurs « travaux [...] souffrent, eux, d'une présence plus diffuse mais permanente de leur politique. Le dégât normatif y est moins spectaculaire – quoique – mais constant, et sans doute au total plus dommageable » [*ibid.*, p. 20-21]... dommageable pour la science, comprend-on.

5. Ainsi, on peut lire en 1971 sous la plume de Robert Löwie, ethnologue et historien de l'ethnologie : « Les savants que Durkheim rallia sous sa bannière [Löwie pense notamment à Mauss, S. D.] adhèrent de si près à ses principes qu'un exposé détaillé n'est pas nécessaire » [Löwie, 1971, cité par Tarot, 1999, p. 38]. Il reconnaissait néanmoins que l'*Essai sur le don* n'était pas à négliger.

encore timide. Mary Douglas, l'une des principales anthropologues contemporaines de langue anglaise, a préfacé une nouvelle édition de *l'Essai sur le don* [1990]. En 1994, Marcel Fournier, sociologue canadien, publie une biographie de M. Mauss, suivie quelques années plus tard, en 1997, de la publication de ses écrits politiques⁶. Après de récentes publications en coréen, en portugais et en turc, *l'Essai* vient d'être traduit en hébreu⁷. Et nous serions fautif en ne signalant pas que l'intérêt porté à Marcel Mauss est également grandissant au Brésil, en Italie et jusqu'en Chine !

L'oubli dans lequel était tombée l'œuvre de M. Mauss est d'autant plus étonnant que, de l'avis même de Claude Lévi-Strauss, son influence a été considérable : « Elle ne s'est pas limitée aux ethnographes, dont aucun ne pourrait dire y avoir échappé, écrit-il en 1950⁸, mais aussi aux linguistes, psychologues, historiens des religions et orientalistes⁹, si bien que, dans le domaine des sciences sociales et humaines, une pléiade de chercheurs français lui sont, à quelque titre, redevables de leur orientation » [Lévi-Strauss, 1995, p. ix].

Les raisons d'un tel oubli sont sans doute multiples, mais il tient probablement beaucoup à certaines caractéristiques de son œuvre, de sa pensée et de son enseignement.

Son œuvre d'abord. Elle est aussi riche et exubérante que son héritage : c'est, de l'avis de Lucien Lévy-Bruhl, un « touche-à-tout » qui de surcroît « sait tout¹⁰ ». « Mauss est le Protée des sciences humaines modernes, le dernier encyclopédiste », écrit C. Tarot [1999, p. 25]. Religion, morale, économie, droit, psychologie, ethnologie, histoire des idées, etc., aucun domaine n'échappe à cet agrégé de philosophie auquel son oncle Durkheim a confié très tôt la responsabilité (partagée avec son ami Henri Hubert) de la section religieuse de *L'Année sociologique*. Si bien qu'il n'est pas facile d'en faire le héraut d'une discipline en particulier, pas même de l'ethnologie qui devrait alors se

6. Alors que nous terminions la thèse dont est tiré cet ouvrage – thèse soutenue à l'université Paris X-Nanterre sous la direction d'Alain Caillé en novembre 2006 –, un sociologue allemand, Stephan Mobius, publiait lui aussi une biographie de Marcel Mauss. Voir S. Moebius [2006].

7. Avec une introduction d'Ilana Silber. Voir I. Silber [2006].

8. Dans sa célèbre « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss » qui ouvre le recueil de textes de M. Mauss – dont *l'Essai sur le don* – publié aux PUF sous le titre *Sociologie et anthropologie*.

9. Et l'on pourrait ajouter, avec Camille Tarot [1999] : aux préhistoriens, sinologues, hellénistes et comparatistes.

10. Lévy-Bruhl [1950], cité par Fournier [1994, p. 10].

contenter d'un « ethnologue sinon en chambre, du moins en musée », comme il lui arrivait de se présenter lui-même [Mauss, 1995b, p. 340]. Par ailleurs, bien qu'auteur prolifique, M. Mauss n'a jamais écrit un seul livre¹¹, ce qui ne l'a certes pas empêché d'être élu au prestigieux Collège de France, mais n'a peut-être pas aidé à sa reconnaissance par ceux qui lui ont succédé¹².

Sa pensée maintenant. Elle est « parfois rendue opaque par sa densité, [en même temps que] sillonnée d'éclairs » [Lévi-Strauss, 1995]. Ses « démarches tortueuses sembl[ent] égarer au moment où le plus inattendu des itinéraires condui[t] au cœur des problèmes », si bien que « seuls ceux qui ont connu et écouté l'homme peuvent en apprécier pleinement la fécondité et dresser le bilan de leur dette à son égard » [*ibid.*]. Sa pensée est aussi antisystématique¹³. Cela ne facilite assurément pas l'élaboration d'un *corpus* théorique qui s'en réclamerait et qui, appliqué de manière systématique à la réalité sociale-historique, serait susceptible d'apporter des réponses préétablies à toutes les questions. Ce type d'école ferait de surcroît fort peu de cas de la démarche de M. Mauss, qui pose en fait davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses définitives. Bref, ce serait là une démarche fort peu maussienne.

Son enseignement enfin. Les traces laissées par Mauss sont presque invisibles, et pourtant bien réelles. Les pistes qui mènent à lui n'en sont que plus difficiles à suivre, car « dans l'ensemble, souligne C. Lévi-Strauss, l'œuvre et la pensée de Mauss ont agi plutôt par l'intermédiaire de collègues et de disciples en contact régulier ou occasionnel avec lui que directement, sous forme de parole et d'écrits » [*ibid.*, p. IX-X].

Pour mesurer combien la sociologie lui doit malgré son oubli transitoire, revenons à ses héritiers. Notons d'ailleurs qu'ils ne sont pas non plus étrangers à l'oubli de leur inspirateur, en raison, comme le pointe A. Caillé [1996], de leur succès et parfois aussi de leur manière de simplifier sa pensée. Pour nous en tenir à la France, et aux plus connus, citons pêle-mêle : Georges Dumézil,

11. Mis à part un *Manuel d'ethnographie* [cf. Mauss, 2002]. Mais il s'agit en fait d'un sténotype de ses cours à l'Institut d'ethnologie de Paris, composé par l'une de ses élèves, Denise Paulme. Le seul livre qu'il ait rédigé l'a été en collaboration avec son ami Henri Hubert : *Mélanges d'histoire des religions* (Alcan, 1909). Le reste de son œuvre se compose d'articles, de notes de lectures, d'essais, de conférences retranscrites.

12. Pierre Bourdieu faisait remarquer que M. Mauss n'avait jamais écrit de « vrai livre » [Caillé, 1996].

13. Il a « horreur de l'esprit de système », comme le relève A. Caillé [1996, p. 15].

André Leroi-Gourhan, Roger Caillois, Georges Bataille – qui tend à rabattre le don sur l'un de ses pôles, celui de la rivalité dans la dépense –, C. Lévi-Strauss bien sûr – qui a tant donné à penser qu'il a mis M. Mauss à « l'ombre de son nom » et qui, tout en revendiquant son héritage¹⁴, rabat le don sur l'échange¹⁵ –, Jacques Lacan (celui de *Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse*), Maurice Merleau-Ponty, Claude Lefort, Louis Dumont, Jean Baudrillard (aussi inclassable que M. Mauss), et aussi Pierre Bourdieu¹⁶ ; et enfin, à partir du début des années 1980, ce groupe d'universitaires qui a poussé la reconnaissance de la dette jusqu'à se placer sous le signe de Marcel Mauss lui-même : le M.A.U.S.S., le Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales¹⁷. Pas facile de retrouver le « vrai » Mauss sous la profusion de ses descendances. C'est pourtant ce à quoi nous allons maintenant nous efforcer.

L'Essai sur le don : des raisons d'un « chef-d'œuvre »

Malgré une œuvre prolifique, Marcel Mauss doit surtout sa célébrité relative à l'*Essai sur le don*, paru dans *L'Année sociologique*, en 1923-1924. « Révolutionnaire » pour C. Lévi-Strauss [1995, p. xxxii] : « Pour la première fois, écrit-il, le social cesse de relever du domaine de la qualité pure : anecdote, curiosité, matière à description moralisante ou à comparaison érudite, et devient un système, entre les parties duquel on peut donc découvrir des connexions, des équivalences et des solidarités » [*ibid.*, p. xxxiii]. Pour cette raison, « l'*Essai sur le don* inaugure

14. Dans sa « Leçon inaugurale » au Collège de France (1960).

15. Ce rabattement du don sur l'échange est la principale critique qu'adresse A. Caillé à C. Lévi-Strauss.

16. M. Fournier dresse une liste impressionnante de ses anciens élèves. On y retrouve bon nombre de ceux qui ont compté dans les sciences humaines en France au xx^e siècle [Fournier, 1994, p. 602]. « Dans les années vingt : Jeanne Cuisinier, Georges Dumézil, Madeleine Francès, Marcel Griaule, Charles Haganauer, Alexandre Koyré, Raymond Lenoir, Edmond Mestre, Alfred Métraux, George-Henri Rivière, André Vargnac ; dans les années trente : Roger Caillois, Germaine Dieterlen, Louis Dumont, André-Georges Haudricourt, Maurice Leenhardt, Michel Leiris, André Leroi-Gourhan, Anatole Lewitsky, Deborah Lifszyc, Jean Margot-Duclot, René Maunier, Bernard Maupoil, Pierre Métails, Yvonne Oddon, Denise Paulme, Maxime Rodinson, Thérèse Rivière, André Shaeffer, Jacques Soustelle, Germaine Tillon, Jean-Pierre Vernant, Paul-Émile Victor. » Les circonstances ont aussi imposé Marcel Mauss : la Première Guerre mondiale a fait bien des ravages dans le camp de l'école sociologique française.

17. Pour plus d'information sur ce mouvement, voir www.revuedumauss.com et www.journaldumauss.net

[...] une ère nouvelle pour les sciences sociales », c'est « le chef-d'œuvre de Mauss, son ouvrage le plus justement célèbre, celui dont l'influence a été la plus profonde » [*ibid.*, p. xxiv]. « Chef-d'œuvre de la sociologie française », écrit parallèlement Georges Gurvitch dans son « Avertissement » à la (même) première édition de *Sociologie et anthropologie* [1995, p. vii]. Pour A. Caillé, l'*Essai sur le don* constitue véritablement la clef de voûte de l'ensemble de l'œuvre de M. Mauss, ce qui fait tenir les parties dans un tout cohérent. Si bien qu'il propose de relire toute son œuvre académique sous le prisme de l'*Essai sur le don*, à l'instar de ce qu'il a pu faire avec l'*Essai sur le sacrifice* [Caillé, 1995], corédigé par Marcel Mauss et Henri Hubert en 1899, soit environ vingt-cinq ans avant la publication de l'*Essai sur le don*.

Cet éloge est d'autant plus étonnant que, dans son *Essai*, M. Mauss ne prétend pas apporter de réponses définitives à certaines questions, mais entend davantage interroger le savoir de spécialistes, comme le dit très clairement la citation que nous avons mise en exergue de cette introduction : « Au fond, ce sont plutôt des questions que nous posons aux historiens, aux ethnographes, ce sont des objets d'enquête que nous proposons plutôt que nous ne résolvons un problème et ne rendons une réponse définitive. Il nous suffit pour le moment d'être persuadé que, dans cette direction, on trouvera de nombreux faits » [Mauss, 1995a, p. 274]. À moins que, comme nous le pensons, il ne faille voir dans cette démarche l'une des raisons qui font de l'*Essai* un chef-d'œuvre de la sociologie...

On pourrait encore trouver bien d'autres raisons. Par exemple, son érudition est impressionnante, sans jamais être ennuyeuse, bien au contraire. On passe de la mythologie scandinave à certains peuples des îles Trobriand du Pacifique Sud (les Samoa, les Maori, notamment) à certaines tribus indiennes d'Amérique du Nord (Kwakiutl, Haïda, Tsimshian, Chukchee, etc.), aux principes du droit romain le plus ancien, au droit hindou (brahmanique), germanique, etc. Sans compter ses nombreuses références à des poètes ou à des philosophes de la Grèce ancienne (Aristote notamment). Ce que Marcel Mauss dit du *Mahâbhârata* vaut pour son *Essai* : c'est « un livre énorme d'une énorme épopée du don » [Mauss, 1995a, p. 240, n. 1]. Les textes auxquels M. Mauss fait référence sont innombrables : il semble avoir passé en revue tout ce qui s'est écrit sur le sujet, et ce dans toutes les langues, vivantes ou mortes. C'est bien sûr l'œuvre

d'une belle tranche de vie : le premier document identifié par Victor Karady comme faisant partie des « sources, matériaux, textes à l'appui sur l'*Essai sur le don* » date de 1903, soit plus de vingt ans avant sa publication.

« L'importance de Mauss me paraît tenir, outre à ses découvertes et à des explorations très neuves, à une conception de la science et à une pratique du travail scientifique », écrit Camille Tarot [1999, p. 24]. Selon lui, M. Mauss manifeste une exigence de positivité qui ne sacrifie pas les faits sur l'autel de la doctrine – « c'est là le secret de sa fécondité », souligne-t-il [*ibid.*] –, exigence qu'il met au service d'une œuvre collective : « Il a accepté avec un désintéressement rare de fondre son œuvre dans le projet scientifique de Durkheim et le travail de son équipe » [*ibid.*, p. 25]. Bref, pour C. Tarot, avant même l'« invention du symbolique¹⁸ », c'est sa conception de la science comme œuvre collective orientée vers la production d'un savoir positif qui interroge les faits et les connaissances qui lui donne toute son envergure. C'est tout simplement le type de savoir qu'il revendique dans son *Essai*.

Pour Bruno Karsenti, l'*Essai sur le don* doit sa postérité à l'« apport méthodologique crucial à la tradition durkheimienne » que constitue, selon lui, le concept de « fait social total » (pour Marcel Mauss, le don en est un), *i.e.* un phénomène englobant toutes les dimensions de la vie, à la fois économiques, sociales, religieuses, politiques, culturelles, esthétiques, etc., mais aussi et surtout, pour B. Karsenti, symboliques [Karsenti, 1997, p. 305¹⁹]. Avec ce concept, M. Mauss invite les sociologues à « recomposer le tout » comme il le dit lui-même, « après avoir forcément un peu trop divisé et abstrait » [Mauss, 1995a, p. 276].

Enfin, Alain Caillé propose de penser le symbolisme et le fait social total dans le registre du don, qui apparaît sous sa plume comme le « liant théorique », le concept dans le langage duquel symbolisme et fait social total (entre autres notions) peuvent recevoir un éclairage commun : « Ce qui confère à la pensée de M. Mauss toute sa force et sa fécondité tient aux liens étroits qu'il établit, sans assez le dire et s'en expliquer, entre la figure du don, la thématique du symbolisme et son concept de fait ou de phénomène social total » [Caillé, 1996, p. 22].

18. *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique* : tel est le titre de l'ouvrage de C. Tarot [1999] auquel nous faisons référence.

19. L'ouvrage de B. Karsenti dont est tirée cette citation a pour titre *L'Homme total*.

B. Karsenti souligne que, avec le concept de « fait social total », M. Mauss inaugure une nouvelle approche des faits sociaux concrets. Reste à savoir laquelle exactement... C'est ici que les débats font rage ! Et ce sont sans doute dans les débats qu'il a suscités et qu'il suscite encore que l'on peut voir le signe que l'*Essai sur le don* est bel et bien un chef-d'œuvre de la sociologie, un ouvrage qui n'en finit pas de donner à penser.

Héritages maussiens

Après la Seconde Guerre mondiale, on l'a trop oublié, une bonne part de la vie intellectuelle française s'organise autour de l'*Essai*. « Tous les débats et combats des années cinquante et soixante », écrit François Dosse [1995, p. 49], se développent « tant dans l'énonciation du programme [structuraliste, par Lévi-Strauss dans sa préface à l'*Essai sur le don*, S. D.] que dans les critiques formulées par Claude Lefort ».

La discussion met en scène trois ténors de l'époque : C. Lévi-Strauss, M. Merleau-Ponty et C. Lefort. Chacun y voit un ouvrage qui inaugure une nouvelle approche des sciences sociales, qu'il prétend plus ou moins prolonger : ce sera le structuralisme pour C. Lévi-Strauss, la phénoménologie pour M. Merleau-Ponty²⁰, et, puisqu'il ne se range véritablement sous aucun étendard doctrinal ou disciplinaire, disons une philosophie aux allures de science sociale (et réciproquement) pour C. Lefort. Quel plus bel hommage pouvaient-ils rendre à M. Mauss que de contribuer à la production d'un savoir nourri de l'éthique du don agonistique ! Restituons rapidement quelques éléments du débat.

C. Lévi-Strauss reproche à M. Mauss d'avoir opté pour le « tableau de la théorie indigène », notamment quand il évoque l'*esprit du don*, le *hau*, pour comprendre ce qui pousse le donataire à rendre et, ainsi, à faire lien. « Ce n'est pas une raison, écrit-il, parce que des sages maori se sont posé les premiers certains problèmes, et les ont résolus de façon infiniment intéressante, mais fort peu satisfaisante, pour s'incliner devant leur interprétation. Le *hau* n'est pas la raison dernière de l'échange : c'est la forme consciente sous laquelle des hommes d'une société déterminée, où le problème avait une importance

20. Un article de M. Merleau-Ponty intitulé « De Mauss à Claude Lévi-Strauss » est publié en 1959 dans *La Nouvelle Revue française* (et repris dans *Signes*, Gallimard, 1960).

particulière, ont appréhendé une nécessité inconsciente dont la raison est ailleurs » [Lévi-Strauss, 1950, p. xxxix]. On le sait, pour C. Lévi-Strauss, elle est dans l'échange. Pour bien saisir le sens des actions des hommes, il ne faut pas s'en tenir au sens vécu (à la théorie indigène, par exemple), voie que semble emprunter M. Mauss et dans laquelle se reconnaît plus ou moins M. Merleau-Ponty. Aux « admirateurs sincères de Mauss » qui suivraient cette voie, C. Lévi-Strauss lance cet avertissement : « On risquerait d'engager la sociologie dans une voie dangereuse et qui serait même sa perte, si faisant un pas de plus, on réduisait la réalité sociale à la conception que l'homme, même sauvage, s'en fait » [*ibid.*, p. xliv]. Sa critique s'adresse à une « phénoménologie verbeuse, mélange faussement naïf où les obscurités apparentes de la pensée indigène ne seraient mises en avant que pour couvrir les confusions, autrement trop manifestes, de celle de l'ethnographe²¹ » [*ibid.*, p. xlvi]. Pour saisir le sens des actions humaines, il faut quitter ces actions, rechercher le sens du sens dans un au-delà ou un en-deçà de l'action : dans la structure même de l'échange, dont les mathématiques pourraient rendre compte. Sa lecture annonce ce qui deviendra le structuralisme à la française.

Trop formaliste, désincarnée, faisant trop fi de la lutte des hommes et de ce qui leur donne toute leur saveur et leur couleur locale – auxquelles M. Mauss était pourtant si attentif – pour être une voie véritablement maussienne, telle est la critique que lui adresse C. Lefort : « Les sujets concrets de l'échange ont disparu », déplore-t-il [Lefort, 2000, p. 33]. Sans souscrire à la théorie du *hau* – « la critique de Lévi-Strauss est sur ce point bien fondée » [*ibid.*, p. 30, n. 1] –, ce qui l'éloigne d'une certaine voie phénoménologique, il considère que le don s'impose logiquement comme l'acte premier : « L'échange suppose des êtres séparés » et ils le sont par le don qui, paradoxalement, les associe, car, écrit-il, « si je donne à l'autre, c'est que je “pose” l'autre comme *autre* et cette chose comme *mienne pour l'autre* » [*ibid.*]. Le don – la triple obligation de donner, recevoir et rendre – est bien l'acte social premier pour C. Lefort, « l'acte par

21. Ce qui sonne curieusement avec le propos qu'il a tenu lors de sa « Leçon inaugurale » au Collège de France, qui nous semble davantage être celui de *Tristes tropiques* que celui du théoricien de l'anthropologie structurale et où il soutient que « contre le théoricien, l'observateur doit avoir le dernier mot, et contre l'observateur, l'indigène ». Étrange renversement épistémologique ! Quand la clarté – apparente – du théoricien n'est mise en avant que pour rendre lumineuses les obscurités de la pensée indigène autrement moins manifeste que celle du théoricien...

excellence par lequel l'homme acquiert sa subjectivité » [*ibid.*, p. 39], en même temps qu'une « lutte des hommes pour une mutuelle reconnaissance [derrière laquelle] se dessine [...] le mouvement d'une collectivité qui tente de se définir comme un "Je" collectif » [*ibid.*, p. 42]. « Le "vrai Mauss" qui inaugurerait une ère nouvelle pour la sociologie, en annonçant sa mathématisation progressive, nous pensons qu'il a été "construit" par l'auteur des *Structures élémentaires de la parenté* » [*ibid.*, p. 24]. Bref, à chacun son « vrai » Mauss !

Aujourd'hui encore, les débats sont vifs. Ils rappellent d'ailleurs ceux qui opposaient Claude Lévi-Strauss, Maurice Merleau-Ponty et Claude Lefort. Il y a notamment ceux pour qui il y a un en-deçà (« une explication par les infrastructures », dirait Vincent Descombes – 1996, p. 255), ou un au-delà du don : c'était l'échange pour C. Lévi-Strauss, c'est le mode de production pour le marxiste Claude Meillassoux [1968], la dette pour Nathalie Sarthou-Lajus [1997], le sacrifice pour les girardiens²², l'Autre lévinassien pour Christian Arnsperger [2001], l'inaliénabilité de certains biens pour Maurice Godelier [1996], le « jeu social » sous le règne du calcul qui s'ignore comme calcul pour Pierre Bourdieu [1980, 1997]. Il y a encore ceux qui s'inscrivent dans une veine plus phénoménologique, comme Jacques Derrida [1991, 1992] ou Jean-Luc Marion [1997]. Et il y a enfin ceux qui pourraient s'inscrire – et qui s'inscrivent parfois explicitement – dans le sillage de Claude Lefort : les MAUSSiens, et en particulier Alain Caillé.

En présentant le projet de Claude Lefort comme une tentative de construire « une philosophie politique aux allures de science sociale » (et réciproquement), nous suggérons qu'il trouve l'un de ses prolongements dans le M.A.U.S.S. S'il nous semble bien rendre compte des intentions de C. Lefort, ce projet est en fait celui d'Alain Caillé, présenté dans *La Démission des clercs*, un ouvrage ainsi dédié : *En amical hommage à Claude Lefort*. Plus explicitement, A. Caillé écrit qu'« à certains égards, en tentant [...] de commencer à expliciter ce que nous appelons le paradigme du don, nous ne faisons rien d'autre qu'essayer de développer les implications de la critique de Lévi-Strauss par Lefort » [Caillé, 1996, p. 16, n. 2]. Bref, aujourd'hui comme hier, à chacun son « vrai Mauss »... Et c'est sans compter ceux, comme Luc Boltanski [1990], pour qui le don se confond avec

22. Voir Lucien Scubla [1985] et Mark Anspach [1995, 2002].

l'*agapé*, le pur amour, ou encore ceux qui s'inscrivent dans une veine plus « épistémologico-holiste » comme Vincent Descombes [1996]. Et la liste est loin d'être exhaustive...

Sans doute tout cela témoigne-t-il du succès de l'*Essai sur le don* en même temps qu'il y participe. Mais, pour nous, ce qui a fait et fait encore le succès de l'*Essai sur le don*, c'est surtout sa dimension indissociablement positive et normative, un point de vue qu'exprime très bien C. Arnspurger d'ailleurs [2000a, p. 101] : « L'immense succès de son *Essai sur le don* fut – et reste – dû à la forte teneur éthique de son message, et à la manière talentueuse avec laquelle il use de données de l'observation ethnologique pour promouvoir des convictions sociales et politiques fortement teintées par une éthique de la libéralité, voire de l'altérité. » En effet, dans son *Essai*, le projet de M. Mauss est de rechercher le roc d'une morale universelle dans *le fait* qui nous humanise au sens où il réalise le mieux notre condition humaine d'animal politique : le rapport social par lequel nous transformons nos ennemis en amis, par-delà ses variations historiques et culturelles ; et, *ensuite*, de déduire de ce roc et de sa morale intrinsèque des propositions pour l'action à l'usage de ses contemporains. Dans la conclusion de l'*Essai*, M. Mauss prend ainsi explicitement position en faveur d'une protection sociale cofinancée par l'État, les patrons et les salariés, et dont la gestion serait paritaire (nous sommes en 1923-1924 !) ; il plaide aussi implicitement pour le mouvement coopératif dont il fut par ailleurs un fervent militant.

Étrangement, si c'est effectivement cette articulation entre savoir et morale qui a contribué et contribue encore au succès de l'*Essai*, il faut bien reconnaître qu'à cet égard Marcel Mauss n'a pas fait beaucoup d'émules ! En effet, rares sont ceux qui, s'interrogeant sur le don ou s'inscrivant plus ou moins dans ses traces, manifestent encore le souci de ne pas dissocier les recherches scientifiques des conclusions normatives qu'il est possible d'en tirer²³. Aujourd'hui, de ce point de vue, il est

23. En France, Roger Caillois et les situationnistes semblent bien avoir eu ce souci maussien de ne pas séparer savoir et morale. Le premier reprochait d'ailleurs à Georges Bataille de ne pas tirer de conséquences politiques de ses considérations sur le *poultach*. Mais il faut bien reconnaître que, les années passant, ses propres incursions dans le domaine normatif se sont faites de plus en plus rares. Quant au courant situationniste, l'attachement à la dimension normative s'est exprimé sous une forme plus littéraire que scientifique. Et les efforts d'une jeune équipe pour réactiver le projet situationniste n'ont malheureusement pas été couronnés de succès : la revue *Tiqqun* n'a pas dépassé le premier numéro !

permis de penser que seul le M.A.U.S.S. assume pleinement l'héritage de Marcel Mauss²⁴.

La question de la cohérence entre les dimensions positive et normative de l'œuvre de Marcel Mauss

Que la position du M.A.U.S.S., caractérisée par la volonté de ne pas dissocier les dimensions positive et normative du savoir, soit aujourd'hui très isolée peut s'expliquer assez simplement : c'est peut-être en effet l'articulation entre savoir et morale qui a fait le succès de *l'Essai*, mais aux yeux de beaucoup, c'est précisément elle qui est problématique. Pour Christian Arnsperger, par exemple, les conclusions éthico-politiques de M. Mauss ne peuvent en rien s'appuyer sur la centaine de pages qui précèdent et qui sont consacrées essentiellement au don chez les sauvages. *L'Essai sur le don* ne manifeste rien d'autre selon lui qu'une « schizophrénie entre une philanthropie bien-pensante et un stock d'observations ethnologiques relevant plutôt d'une effrayante logique de lutte et d'antagonisme » [Arnsperger, 2000b, p. 129]. Frédéric Lordon [2006], on l'a vu, n'est pas loin de penser la même chose. Un philosophe proche de l'Association lacanienne internationale, répondant à un texte d'Alain Caillé, écrit qu'il a « toujours été gêné, dans le texte de Mauss, par la différence d'accent, et même d'orientation, entre le texte ethnographique et le texte politique de la conclusion. Celui-ci est un appel à la générosité, tandis que l'analyse du potlatch sert à montrer que dans le don “le principe de la rivalité fonde tout” » [Anonyme, 2006, p. 82].

Quand la question n'est pas passée sous silence, cet avis est en fait partagé par bien des commentateurs, jusqu'au sein du M.A.U.S.S. d'ailleurs qui ne s'épargne aucun débat. Ainsi, si la sécurité sociale pour laquelle plaide Marcel Mauss dans sa conclusion de *l'Essai*, et telle qu'elle s'est instituée en France, peut parfaitement s'étayer sur l'esprit du don pour Philippe

24. Dans la « Déclaration d'intention » qui ouvre le premier numéro du *Bulletin du M.A.U.S.S.*, on peut en effet lire : « L'objectif, ambitieux, [est] de rechercher les bases possibles d'une anthropologie qui, pour le moins, ne prendrait pas un appui exclusif sur l'axiomatique de l'intérêt. Du coup, si le débat se veut d'abord scientifique, il est clair qu'il ne saurait pour autant esquiver ses composantes éthique, idéologique et politique » [1982, p. 9]. Relevons que cela n'empêche pas certains MAUSSiens, comme Jacques T. Godbout, de considérer que certaines « conclusions politiques » de *l'Essai* sont mal fondées.

Chaniel [1996], le fait que son financement est contraint et non pas librement choisi l'en éloigne selon Jacques T. Godbout [2000a, 2000b]. M. Mauss se serait-il fourvoyé – et le M.A.U.S.S. avec lui²⁵ ?

Ce n'est évidemment pas notre point de vue. Et puisque Marcel Mauss défend implicitement une conception de la science non neutre d'un point de vue axiologique, nous allons entreprendre de montrer la cohérence des dimensions positive et normative, académique et politique de l'*Essai*, et même, au-delà, de l'ensemble de son œuvre. Car M. Mauss n'a pas été qu'un savant. Les deux précieux ouvrages que Marcel Fournier lui a consacrés²⁶ nous apprennent que très tôt, dès la fin du XIX^e siècle, il a milité pour un socialisme « à la française », démocratique et associationniste, celui que défendait et incarnait Jean Jaurès. On perçoit d'ailleurs ce socialisme entre les lignes de la conclusion de l'*Essai*.

Il est temps maintenant de préciser notre objectif et de dire en quoi il est à la fois modeste et ambitieux.

Un objectif à la fois modeste et ambitieux

Dans l'*Essai sur le don*, le projet de Marcel Mauss est, on l'a vu, à la fois positif et normatif : comprendre comment la société « prend » – trouver l'opérateur des alliances durables entre les hommes ; identifier dans cet opérateur du lien proprement politique – au sens où c'est par lui que nous faisons société, *polis*, nation, etc. – une « morale universelle » (la morale du politique en quelque sorte), et étayer sur cette morale quelques propositions à l'usage de ses contemporains. C'est le don, on le sait, qui constitue pour M. Mauss le « roc de la morale éternelle », si tant est qu'il soit possible de parler « du don », comme d'autres peuvent parler de la raison ou du beau. Car, à certains égards, le don n'existe pas : n'existent que des dons concrets

25. Le M.A.U.S.S. lui-même est l'objet de critiques similaires : ses ambitions normatives (souvent mal comprises) ne pourraient en rien s'étayer sur le don et sa prétendue morale intrinsèque [Hénaff, 2002b ; Guilhot, 2004]. F. Lordon [2006], on l'a vu, dénonce la contamination de la science par des choix politiques *a priori*. Et Marcel Hénaff [2002b, p. 145] écrit pour sa part : « Il est clair que le cadre théorique de la *Revue du M.A.U.S.S.* est celui d'une résistance à une certaine conception de l'économie. Cette résistance, nous sommes nombreux à la partager. Mais, à mes yeux, il n'est pas tenable de demander à la pensée du don d'y apporter une réponse. »

26. Voir M. Fournier [1994, 1997].

particuliers, même si cela n'empêche pas de repérer, comme M. Mauss, quelques invariants présents dans tous ces dons singuliers. D'ailleurs, c'est bien le sens de l'analyse historique et comparative à laquelle il se livre que d'identifier, au-delà des variations historiques et culturelles, le plus petit commun dénominateur moral-universel à travers ses actualisations singulières que traduisent les diverses pratiques de don.

Mais M. Mauss n'a pas attendu de développer ses réflexions anthropologiques pour s'engager. Ses combats politiques – pour la paix et pour un socialisme démocratique et associationniste notamment – sont bien antérieurs à l'*Essai sur le don*²⁷. Néanmoins, prenant au mot M. Mauss pour qui « l'action précède toujours la théorie²⁸ », nous allons tenter de montrer que ses engagements politiques, même les plus précoces comme sa mobilisation en faveur de la coopération et de la paix, gagnent en intelligibilité à être lus au travers de la morale du don mise en lumière dans son célèbre *Essai* même si ce dernier a été écrit assez tardivement²⁹.

Il ne s'agit pas, bien sûr, pour nous de soutenir que tout Marcel Mauss – son œuvre académique, ses écrits politiques, sa vie – serait taillé dans un seul roc, celui du don. Certains passages de ses écrits politiques sont même assez surprenants au regard de la morale du don, tel celui où il parle de certains bolcheviks « hallucinés de sang », « fanatiques », « fous », « criminels », qui parfois ont rencontré de « justes balles » qui ont mis fin à leurs exactions, et à propos desquels il déclare : « Il est des êtres, des

27. Marcel Fournier souligne qu'il « s'engage personnellement dans la coopération : dès 1896-1897, il adhère à la société L'Avenir de plaisance, une petite coopérative de consommation ». Dès 1899, à l'occasion d'une conférence faite devant le Groupe des étudiants collectivistes de Paris, il prononce un vigoureux plaidoyer pour le « socialisme français ». Il y soutient déjà les coopératives ouvrières, dont il dit qu'elles sont, avec les syndicats ouvriers, « les fondements de la société future » [Fournier, 1997, p. 77]. En 1900, il fonde à Paris, avec un ami, une coopérative de consommation spécialisée dans la boulangerie et les pâtisseries [*ibid.*, p. 20], coopérative qui absorbera d'ailleurs une partie de ses économies [Fournier, 1994]. On apprend de M. Mauss lui-même qu'en 1920 il sillonne les routes en voiture avec deux amis pour collecter des fonds pour l'Union des coopérateurs lorrains : les nouveaux souscripteurs leur apportent plus de cent mille francs en moins de huit jours. En plus d'être dévoué, Mauss pouvait être un militant efficace !

28. « L'action socialiste », octobre 1899 [*ibid.*, p. 76].

29. L'*Essai* a été publié dans *L'Année sociologique*, 2^e série, 1923-1924, t. 1. Mais il constitue bien évidemment le fruit de tous ses travaux précédents. Si, comme on l'a déjà évoqué, Victor Karady mentionne parmi les « sources, matériaux, textes à l'appui » de l'*Essai sur le don* un document qui date de 1903, nous y ajouterions volontiers pour notre part tous ses écrits politiques sur le monde coopératif, dont le premier date de 1899.

choses nuisibles dont la destruction est un bien³⁰. » Un propos qui s'accorde mal avec la primauté principielle de la vie et de la paix sur la guerre et la mort qui est au cœur de la morale du don, comme nous le verrons. Et quand M. Mauss comprend que la guerre aura probablement lieu, il adresse à son ami H. Hubert un courrier dans lequel on peut lire : « L'humanité est une sale race. Mais c'est notre race³¹. » Un commentaire qui jure avec les propos de celui qui souhaite que les hommes deviennent plus solidaires. Mais qui empêche aussi de voir en lui un doux rêveur.

Il reste qu'en mettant en rapport ses écrits politiques et l'*Essai sur le don*, nous ne faisons que suivre le chemin tracé par M. Mauss lui-même, qui avait suggéré l'existence de ponts possibles entre ses écrits politiques et ses recherches plus académiques. « Je ne crois pas que mes publications et même mon action scientifique et didactique dans le monde coopératif [...], que les extraits que j'ai publiés [d']un ouvrage manuscrit sur le bolchevisme [...], mes communications sur la notion de nation et d'internationalisme aient été dénués d'intérêts scientifiques et philosophiques », confiait-il à son auditoire lors de la présentation de ses titres et travaux au Collège de France en 1930³². Quant aux considérations normatives présentes dans l'*Essai*, nous expliciterons leur rapport avec la morale du don ; bien davantage que Marcel Mauss ne l'a fait – et c'est peut-être pour cette raison qu'elles pouvaient ne pas sauter aux yeux.

En fait, après d'autres³³, nous défendrons l'idée que le socialisme démocratique et associationniste – tel que le défendait Jaurès converti par M. Mauss au mouvement coopératif [Fournier, 1997, p. 22] – trouve dans la découverte par M. Mauss de l'universalité du don son socle anthropologique et moral. Et que de l'un à l'autre il y a circulation et renvoi permanents. Dans un premier temps, nous montrerons comment la question morale et politique est centrale dans ses écrits scientifiques. Les philosophes l'avaient affrontée depuis deux mille ans de manière spéculative. Lui l'aborde à partir de faits anthropologiques dont la diversité permet d'entrevoir les éléments d'une morale universelle. Il en trouvera ou croira en trouver assez

30. « Observations sur la violence », février 1923 [*ibid.*, p. 520].

31. Lettre de Marcel Mauss à Henri Hubert (probablement de 1913) [Fournier, 1994, p. 370].

32. « L'œuvre de Mauss par lui-même », *Revue française de sociologie*, vol. XX, n° 1, janvier-mars 1979, p. 218, cité par M. Fournier [1997, p. 8].

33. M. Mauss bien sûr, mais aussi notamment A. Caillé [1999a] et Ph. Chanial [2001].

tardivement « le roc » dans le don. Nous expliciterons certains aspects de cette morale du don à partir de ceux des matériaux anthropologiques réunis par M. Mauss qui nous permettront d'éclairer ses vues politiques. Nous verrons alors comment, dans son œuvre, *l'activité scientifique est indissociable de l'interrogation morale et politique*.

Il ne s'agit pourtant pas de chercher dans ses combats politiques la traduction directe de la morale du don. M. Mauss a un sens pratique aiguisé – il fait partie des « possibilistes », comme on disait à la fin du XIX^e siècle – qui le conduit à militer non pas tant pour le souhaitable, même du point de vue de la morale du don, que pour le possible – et rien que le possible. Mais il s'agit alors de tout le possible en direction du souhaitable. Ou encore : il n'opère aucune dichotomie entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité. L'éthique de la conviction, bien entendue, s'ordonne et se subordonne à l'éthique de la responsabilité, et réciproquement. L'action politique susceptible d'instituer une nouvelle donne doit toujours être éclairée par la connaissance scientifique des faits et des hommes. Autrement dit, pour lui, *le savoir doit être au cœur de la réflexion morale et de l'action politique*. Nous montrerons dans la seconde partie comment ses choix politiques ne prennent tout leur sens qu'à la lumière de son cheminement sociologique et anthropologique.

Convenons que notre démarche a de quoi surprendre et agacer *a priori*. Les anthropologues s'étonneront de ne voir abordés que certains fragments de l'immense chantier ethnologique ouvert par Marcel Mauss. Non seulement nous ne tentons pas de comparer et d'évaluer ses découvertes à l'aune d'autres anthropologies que les siennes, anciennes ou contemporaines, mais nous ne prétendons à aucune systématisme dans le traitement de son œuvre anthropologique, puisque seul retient ici notre attention ce qui en elle s'articule à ses choix éthiques et politiques. Et, réciproquement, les historiens déploreront que nous ne resituions guère les écrits politiques de M. Mauss dans le cadre de l'histoire politique et sociale concrète qui éclaire pourtant leur signification et leur raison d'être. Nous les présentons en quelque sorte hors contexte³⁴. C'est que, là encore

34. Précisons par exemple que M. Mauss n'est pas le seul parmi les durkheimiens à s'être engagé dans le mouvement socialiste. Nous laissons à d'autres le soin de comparer son engagement avec notamment celui de François Simiand, de Lucien Lévy-Bruhl, de Célestin Bouglé ou de Maurice Halbwachs. Voir notamment Christian Prochasson [1997, chap. I, II et III].

et symétriquement, ce qui nous importe au premier chef, c'est de dégager la philosophie morale et politique de M. Mauss, si méconnue, et de montrer non seulement qu'elle existe, mais qu'elle ne prend toute sa portée que mise en rapport avec son parcours de recherche sociologique.

Un tel choix peut déplaire, mais nous l'assumons. Au lecteur de dire si, comme nous le croyons, il permet de faire apparaître un Marcel Mauss assez largement inédit et en définitive plus riche, plus puissant et plus fécond que celui qui est le plus souvent retenu même lorsque l'on croit lui rendre hommage.

Table

Marcel Mauss : l'intellectuel, préface de Marcel Fournier 9

Introduction	13
Marcel Mauss, un auteur majeur de la sociologie française	18
<i>L'Essai sur le don</i> : des raisons d'un « chef-d'œuvre »	21
Héritages maussiens	24
La question de la cohérence entre les dimensions positive et normative de l'œuvre de Marcel Mauss	28
Un objectif à la fois modeste et ambitieux	29

I. La morale et le politique dans la science

1. La paix, la vie, la guerre, la mort	41
Transformer ses ennemis en amis...	41
... mais pas à n'importe quel prix ! De l'ambivalence	43
Donner la mort	47
2. De la générosité	64
Être grand : donner plus qu'on n'a reçu	65
« Il faut savoir thésauriser pour dépenser »	70
Du quasi-contrat et des « choses » inaliénables	77
3. De l'agôn et de son rapport à l'ethos démocratique	85
« Il faut savoir s'opposer sans se massacrer. » De l'esprit de concorde	86
« Il faut avoir un sens aigu de soi-même et des autres. »	
De l'esprit civique	96
« Il est bon qu'il n'y ait pas que le don »	97

Conclusion	99
Annexe. De la concorde, de la discorde et de l'amitié	101
4. Du souhaitable au possible	105
Naturalisme universaliste et déconstructionnisme nostalgique	107
Constructivisme relativiste et constructionnisme joyeux	111
La voie du milieu. Le sens pratique maussien	118

II. La science dans la morale et le politique

5. Marcel Mauss pacifiste et socialiste anglophile	131
Pour la paix	131
Mauss socialiste	136
« La grande et noble politique anglaise »	136
6. Marcel Mauss anti et procapitaliste	143
Marcel Mauss en anticapitaliste non marxiste (« il faut savoir dépenser »)	144
Marcel Mauss en procapitaliste (« il faut savoir thésauriser pour dépenser »)	153
La protection sociale (« ne jamais se croire quitte »)	162
Les nationalisations (« ne jamais se croire seul propriétaire »)	167
7. Démocratie et critique du bolchevisme. Qu'il faut savoir s'opposer sans se massacrer	175
Condamnation du bolchevisme	177
Les motifs honorables des bolcheviks	189
Le sens pratique : ne pas s'interdire des alliances futures	193
Que retenir du bolchevisme ?	195
8. Pour un socialisme associationniste	199
Coopération, civisme et démocratie (« avoir un sens aigu de soi et des autres »)	200
Pour une économie plurielle (« il est bon qu'il n'y ait pas que le don »)	211
Conclusion	219
Un optimisme raisonné, entre don, foi et espoir	219
Pour conclure	227
Bibliographie	229